A PROPOS DES *LACTUCA RAMOSISSIMA* ET *VIMINEA*,

par **M. l'abbé H. COSTE**.

Voici ma réponse aux remarques que M. Rouy a publiées dans le *Bulletin* (t. L, séance du 11 décembre 1903, p. 630), à la suite de ma Note sur les *Lactuca ramosissima* et *L. viminea*. A mon sens, mon contradicteur pose en affirmations décisives ses propres appréciations :

1° Que le nom de *L. viminea* soit de Presl (1819), plutôt que de Link (1822), je ne le conteste pas;

2° Que le *L. ramosissima* de Grenier, ne soit pas la même plante que le *Prenanthes ramosissima* d'Allioni, « ce que montre la figure donnée par ce dernier auteur », c'est une simple appréciation discutable, certains auteurs ayant reconnu dans la même figure l'espèce de Grenier;

3° Qu'il n'y ait qu'une seule espèce en France dans la section *Phœnixopus* et que le *L. ramosissima* ne soit qu'une variété du *L. viminea*, c'est encore une simple appréciation personnelle que, pour ma part, je ne puis admettre. D'abord, elle est en désaccord avec nos Flores classiques, qui décrivent tantôt deux, tantôt trois espèces. De plus, les caractères différentiels que j'ai fait ressortir dans la diagnose comparative des *L. viminea* et *L. ramosissima* paraissent plus que suffisants pour l'établissement de deux bonnes espèces. Ces deux espèces, d'ailleurs, je les ai observées et étudiées vivantes non pas seulement dans un coin de l'Auvergne, mais çà et là dans de nombreuses localités de notre région méditerranéenne, et jamais je ne les ai vues passer de l'une à l'autre par des formes intermédiaires. Partout, au contraire, elles se présentent avec des caractères bien tranchés et un facies qui ne permet point de les confondre. L'allongement de la tige et des rameaux de ma var. *viminoides* s'explique naturellement par sa station dans les buissons et les lieux ombragés. Le *L. viminea* n'offre jamais, sauf quand il a été brouté, le port trapu et rabougri de son congénère.

J'ajouterai que, comme mon ancien maître Loret, je n'ai pu voir « nulle part dans le Midi une seule plante à laquelle convienne la description du *L. viminea*, de Grenier et de Boreau, tandis que

la plante qui répond à la description du *L. chondrillæflora* Bor. est commune chez nous », tant dans les vallées des Cévennes que dans la plaine méditerranéenne, « et la seule que Bauhin, Gouan et Linné aient pu indiquer à Montpellier sous les noms de *Prenanthes* et de *Chondrilla viminea.* » D'où je conclus, avec le même auteur, que le *L. chondrillæflora* de Boreau, est un simple synonyme de *L. viminea.*

En résumé, que M. Rouy soutienne qu'il n'y a qu'une seule espèce dans cette section *Phœnixopus*, c'est son droit. Mais cette appréciation, toute personnelle, ne saurait avoir force de loi pour l'ensemble des botanistes systématiciens. Pour moi, j'estime que nos confrères du Midi, qui ont occasion d'étudier vivantes pendant l'été, comme je le fais moi-même depuis vingt ans, les deux espèces nettement tranchées que je viens de signaler, se garderont bien de considérer le *L. ramosissima* comme une simple variété du *L. viminea.*

Le Secrétaire général donne lecture de la Note suivante :

NATURALISATION DE DEUX *ATRIPLEX* AUSTRALIENS DANS LE NORD DE L'AFRIQUE (*ATRIPLEX HALIMOIDES* Lindl., *A. SEMIBACCATA* R. Br.); par **M. le Dr TRABUT**.

En parcourant ces jours-ci le littoral de la région de Sfax, je fus très surpris de trouver, dans un rayon de plus de 10 kilomètres, de très beaux et importants peuplements de deux *Atriplex* australiens, que je m'efforce de propager, depuis plus de douze ans, dans les stations salées : l'*Atriplex halimoides* Lindl. est le plus répandu, ses bractées florales sont complètement soudées autour de la graine et forment un fruit vésiculeux, spongieux, qui à maturité se détache pour être entraîné au loin par les eaux et par les vents. Cet *Atriplex* vivace se développe très bien dans les terres sablonneuses très salées où croissent les Salicornes, et constitue ainsi une ressource fourragère importante. Au Khreider, dans le Sud Oranais, ce même *Atriplex halimoides* s'est aussi naturalisé depuis quelques années, il est probable que ce *Salt bush* sera propagé avec profit dans beaucoup de terrains salés en Algérie et en Tunisie.